

Secrétariat général pour les affaires régionales
Plate-forme régionale des achats Centre-Val de Loire

ACCORD CADRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES AUTOMATISMES D'OUVERTURES (PORTES, PORTAILS, BARRIERES, RIDEAUX METALLIQUES ET AUTRES DISPOSITIFS D'OUVERTURE AUTOMATIQUE, SEMI-AUTOMATIQUE AINSI QUE CERTAINS EQUIPEMENTS MANUELS) ET FOURNITURE DE PIECES DETACHEES POUR LES BÂTIMENTS DES SERVICES ET CERTAINS ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Annexe 5 : clause sociale

Le titulaire,

Représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

- Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l'article 22 relatif à l'action obligatoire d'insertion.
- S'engage à réserver, dans le cadre de l'exécution du marché, un nombre d'heures de travail au moins égal à celui indiqué à l'article 22.2 du cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
- S'engage à prendre l'attache de la coordinatrice régionale de la clause sociale en région Centre-Val de Loire, facilitatrice désignée par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales.
- S'engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

Fait à

Le

Le Titulaire
(Signature et cachet)